

Conformément à l'art. 198 de la loi sur les droits politiques du 13 mai 2004, nous vous communiquons les listes déposées par les partis pour l'élection du Conseil communal selon le système de la représentation proportionnelle.

ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL DE CHAMOSON DU 13 OCTOBRE 2024

LISTE No 1

PARTI INDEPENDANT DE CHAMOSON (PIC)

MONSCIANI-CARRUPT Luc Conseiller communal CLERC Fabien Spécialiste infrastructure

LISTE No 2

PARTI LIBERAL RADICAL (PLR)

GIROUD Stéphane Conseiller communal - restaurateur

BLANCHUT Reynald Agent funéraire

LISTE No 3

UDC CHAMOSON

MARTIN Léonard Mécatronicien BARMAN Laurie Assistante sociale

LISTE No 4

LE CENTRE CHAMOSON

CRITTIN Claude Président de commune MAILLARD-KOLLER Sandra Vice-présidente de commune

ELECTION DU JUGE DE COMMUNE

JORIS Patricia Juriste à l'Etat du Valais - Vice-juge de la commune

GAIST Jacques-Daniel Juriste

ELECTION DU VICE-JUGE DE COMMUNE

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du vice-juge de commune, le candidat de cette liste, M. Wayan BARMAN, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

L'ADMINISTRATON COMMUNALE DE CHAMOSON

Chamoson, le 26 août 2024